

MODE D'ACTION:

MTT PRO élimine les lichens, moisissures et algues sur les constructions. Le produit s'applique par temps sec. Les premiers effets après le traitement apparaissent après une à plusieurs semaines.

Après l'application, les pluies naturelles suffiront au nettoyage des supports.

La formulation spécifique du MTT PRO offre également une action préventive de plusieurs années sur des supports du type moyennement poreux (3 à 8 ans).

Notre nouvelle formulation contient un agent nettoyant biodégradable à plus de 95% pour parfaire l'aspect rénovation.

PÉRIODE D'UTILISATION:

MTT PRO s'utilise de mars à octobre sur ds mousses non gorgées d'eau. 48 heures sans pluie sont nécessaires après le traitement pour une bonne efficacité du produit. MTT PRO a été élaboré pour détruire et prévenir les lichens, algues, verdissures, bactéries, moisissures. L'utilisation du MTT PRO est possible sur de multiples supports (ardoises, murs, dallages, bois, surfaces synthétiques, métaux...) et il peut donc être utilisé sans aucun risque sur les couvertures en ardoise, en tuile et en fibrociment, sur les monuments et les statues, sur les clôtures, sur les terrains de tennis, sur les aménagements en bois...

L'efficacité du MTT PRO n'est pas altérée par l'inclinaison du support à traiter (horizontal/vertical).

DONNEES TECHNIQUES:

300 g/l Dérivés d'amoniums quaternaires Chlorure d'alkyl diméthyl benzyl ammonium (CAS 63449-41-2 ou 68424-85-1). Tension-actifs cationiques de 30 à moins de 50%. Agents nettoyants facilement biodégradables. Désinfectant concentré liquide hydrosoluble pour Usage professionnel. TP10 : Protection des ouvrages de maçonnerie TP2 : désinfectants pour les domaines public et privé et autres produits biocides.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Fiche de données de sécurité disponible sur demande. En cas d'urgence, contacter un Centre AntiPoison. Conserver le produit dans son emballage d'origine fermé dans un local tempéré. L'emballage vide ne doit pas être réutilisé ; il doit être soigneusement rincé ou éliminé en tant que déchet dangereux sous la responsabilité du détenteur de ce déchet.



657 rue Paulin Labarre - 45160 OLIVET
TEL: 02 38 69 72 92 – contact@fbd-france.com



DOSE D'UTILISATION

TMT PRO est conditionné en bidon de 5 Kg il a été conçu pour être dilué entre 5 à 10%, à raison de 0.5 à 1 litre pour 10 litres d'eau pour ainsi traiter une surface de 50 à 100m² en fonction de l'état du support.